



Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 11 juin 2014 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidats du centre de **POITIERS** (86) à :

BIJU Jessica  
CHADDI Anissa  
LAUGRAUD Anne-Sophie  
PAILLER Angèle  
PANCHAU Samenta  
VALLEAU Marion

Et sous réserve de production du diplôme du brevet professionnel de préparateur en pharmacie (non joint au dossier) :

BEZIE épouse POINT Anne-Claire  
LANE Marianne  
LEVEQUE épouse CHAUVEL Emilie  
PINEAU Karen

Fait à Paris, le 11 juin 2014,  
le président de jury,

Olivier CLARHAUT

